

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2019

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1662)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 412

présenté par
M. Jerretie

ARTICLE 2

Supprimer la cinquième phrase de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'une ressource ou d'un outils et non d'une mission.